



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Taxis sanitaires

Question au Gouvernement n° 727

Texte de la question

TAXIS SANITAIRES

Mme la présidente . La parole est à M. Hervé Saulignac.

M. Hervé Saulignac . Monsieur le premier ministre, un peu à la surprise générale, vous vous êtes saisi du conflit qui oppose les taxis à l'assurance maladie et avez déclaré que vous étiez prêt à retravailler la convention qui les lie.

M. Fabrice Brun . Taxi rural, taxi vital !

M. Hervé Saulignac . Cette annonce est vue comme une ouverture qu'il faut confirmer. Il ne faut pas décevoir les chauffeurs ni, surtout, les 6 millions de Français qui ont recours à leurs services chaque année.

M. Fabrice Brun . Ni les 100 000 Ardéchois !

M. Hervé Saulignac . Plus d'un tiers d'entre eux ont besoin de soins pour un cancer ou pour une insuffisance rénale. Leurs conditions de transport ne sont pas secondaires, elles sont vitales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Alors, laissez-nous les taxis ! Parce que, chez moi, en Ardèche, il faut aller dans la Drôme pour accoucher puisque vous avez fermé la maternité, l'IRM est toujours à 70 kilomètres de la maison et les médecins spécialistes sont partis à la retraite sans être remplacés. Transporter un malade pour une chimiothérapie à Lyon représente plus de 300 kilomètres aller-retour et quatre heures de trajet. Ajoutez-y quatre heures d'attente et on arrive à une journée de travail entière pour un seul malade.

M. Peio Dufau . Il a raison !

M. Hervé Saulignac . Puisque vous avez décidé qu'il fallait aller très loin pour se soigner, laissez-nous au moins les taxis pour le faire ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.*) C'est vrai en Ardèche comme dans le Béarn et comme dans toutes les régions. Votre idée de forfait unique de prise en charge n'a aucun sens en zone rurale. Elle nivellera l'offre par le bas et conduira à des dépôts de bilan et à des déserts en matière de transports. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Delphine Batho applaudit également.*) D'ailleurs, si les véhicules sanitaires légers ont disparu de certains territoires, c'est en raison des niveaux de tarification trop bas qui leur ont été imposés. Les mêmes causes auront les mêmes effets sur les taxis sanitaires.

Au lieu de vouloir regrouper les malades à l'arrière des voitures, de vouloir des tarifs homogènes mais injustes, travaillez plutôt avec la profession, qui est disposée à rechercher des pistes d'économie, et, surtout, prenez des engagements dans la durée ! Refusez par exemple que l'assurance maladie puisse baisser les tarifs à tout

moment de manière unilatérale ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*) Des économies, oui, mais pas sur le dos des malades, pas au détriment des territoires qui se sentent déjà punis. Laissez-nous les taxis sanitaires ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS. – M. Emmanuel Tjibaou et Mme Christelle Petex applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, *ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins* . J'étais avec vous en Ardèche, il y a quelques semaines, pour constater la double difficulté que représentent la présence d'un désert médical et l'absence de transports en commun – de trains, notamment, dans ce département. Après une première réunion de cadrage, qui a mobilisé pendant trois heures samedi le premier ministre, la ministre des comptes publics et le ministre des transports, nous reprendrons le travail sur le sujet dès 18 heures.

Signant des bons de transport depuis vingt-cinq ans, je connais bien l'importance des transports dans l'accès aux soins, notamment à certains plateaux techniques. Par ailleurs, pendant la même durée, j'ai été maire ou élu local et la circonscription rurale où je suis élu rencontre les difficultés que vous avez décrites. Ma méthode est de rencontrer toutes les fédérations professionnelles pour trouver avec elles les solutions, sans occulter les nombreuses fraudes qui existent dans le secteur. Je compte sur l'ensemble de la profession pour avancer avec elle de manière responsable.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 727

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2025